

BULLETIN DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Syndicat National C G T des Travailleurs de la Recherche Scientifique

10, rue de Solferino 75341 PARIS CEDEX 07

Tél. : 551 64 67



BULLETIN MENSUEL N° 175 - DECEMBRE 1976

SNTRS - CGT
C.C.P. 30.510-88 - LA SOURCE

barre... barre... baratin !

par J.C. GINET
Secrétaire National

Le 7 Octobre les travailleurs de la Fonction Publique en refusant l'austérité en disant non au plan Giscard-Barre ont témoigné d'une volonté unitaire de faire échec à ce plan de récession sociale.

Les nombreuses opérations "poudre aux yeux" qui ont accompagné ce plan ne peuvent masquer la réalité : 2 objectifs ont été réalisés.

Les grands monopoles ont accru leurs profits et le blocage des salaires a été effectif à l'exception des entreprises où dans l'unité la plus large les travailleurs ont fait reculer leurs patrons.

Pour les autres "promesses" c'est avec bien des difficultés que les courroies de transmission du pouvoir que sont la radio, la télévision, la presse bourgeoise ont essayé de faire découvrir aux français les quelques prix qui n'ont pas augmenté.

Cependant les faits sont là, condamnant cette politique, avec une augmentation des prix (calculé sur l'indice INSEE) de 2 % en 2 mois, et aucun économiste sérieux ne peut affirmer que les augmentations pour Novembre et Décembre seront inférieures.

Or au mois de Janvier il sera mis fin au blocage des prix. On voit que le plan Barre était du bluff et que les pronostics portant sur une augmentation des prix de 6,5% pour l'année n'est qu'un leurre, comme la CGT l'a dit dès la mise en place du gouvernement Barre.

Il était donc de l'intérêt de tous les fonctionnaires et assimilés, qu'à la veille des négociations en vue d'un éventuel accord salarial reposant "sur l'apriori" de la lutte contre l'inflation, les organisations représentatives de fonctionnaires organisent une riposte énergique pour mettre en échec cette politique.

Rendez-vous ayant été pris pour le 3 décembre, à la suite de la dénonciation par toutes les

organisations de fonctionnaires du plan Barre, on pouvait espérer une action unitaire rapide.

Aussi est-il inadmissible que la FEN prenant prétexte que pour des "raisons de calendrier" F.O. ne pouvait participer à cette réunion, remette au 10 décembre la réunion de l'ensemble des organisations syndicales.

Une telle attitude a pour conséquence de tempérer l'ardeur des travailleurs jusqu'à la mi-décembre, tablant sur le fait que l'approche des fêtes de fin d'année démobilisera les salariés du secteur public.

A partir de là il est indispensable d'assumer nos responsabilités pour développer l'information et la mobilisation des travailleurs.

C'est le sens du communiqué des fédérations CGT-CFDT de la fonction publique qui appellent au cours de la semaine du 13 au 18 décembre les personnels à manifester, leur exigence d'ouverture immédiate de véritables revendications salariales sur la base de leurs revendications essentielles : maintien et progression du pouvoir d'achat en fonction de la hausse réelle des prix avec relèvement du minimum de rémunération à 2.300F et mesures particulières en faveur des bas salaires, remise en ordre des rémunérations, règlement des problèmes concernant les retraites...

Pour les personnels du CNRS et de l'INSERM plus que jamais il faut exiger la prime à 20%

A la dégradation du pouvoir d'achat s'ajoutent pour les personnels du CNRS et de l'INSERM le blocage des carrières, la déqualification toujours plus grande.

- Aussi le SNTRS appelle à développer l'action pour une carrière minimale d'ampleur suffisante et l'ouverture de négociations avec la direction du CNRS

- Il appelle chaque catégorie de personnels à lutter contre leur déclassement. De nombreuses actions sont en cours : celles des administratifs avec un arrêt de travail le 9 décembre, celles des professions ouvrières pour exiger la fusion des petites catégories et un minimum de rémunération décent, celles

(voir suite page 2)

BARRE... BARRE... BARATIN !

menées par les ingénieurs pour une application immédiate et non restrictive de la réforme de la catégorie A, celle menée pour l'intégration des hors statut à des niveaux corrects et non comme cela se produit (avec la complicité du SNIRS et de FO) avec une perte de salaire.

- Il entend mener l'action dans les commissions paritaires pour en faire de véritables "commissions de personnels", ayant compétence pour tout ce qui concerne la défense de leur situation.

L'efficacité du SNTRS pour faire aboutir toutes ces revendications sera d'autant plus grande que seront plus nombreux à rejoindre ses rangs les personnels qui lui font confiance. Ceci est possible comme le montre le résultat des diverses élections à condition que chaque adhérent y apporte sa contribution.



BARRE... C'EST L'ANTISÉCURITÉ SOCIALE

- Des mesures portant atteinte au pouvoir d'achat
 - . augmentation de 0,5% de la cotisation assurance maladie et de 0,20% pour la cotisation assurance vieillesse
 - . suppression du remboursement de près de 300 médicaments (fortifiants, laxatifs...)
 - . remboursement de 65% au lieu de 75% des prestations des professions para médicales
- Une politique qui va aggraver le déficit
 - . augmentation du chômage (moins de cotisants)
 - . régression des salaires par suite du blocage (moins de cotisations)
- Une politique qui frappe les salariés

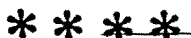
Pour les salariés c'est le salaire qui est directement amputé des cotisations

Pour les patrons : s'ils payent leur part de cotisation (ce n'est pas toujours le cas) ils augmentent leurs prix en fonction de cette augmentation, pour préserver leur marge bénéficiaire.



RETRAITE : FAITES-VOUS CONNAITRE

'Nous conseillons aux agents, anciens combattants ou prisonniers de guerre ayant atteint l'âge de 60 ans de contacter le syndicat même s'ils ne veulent pas prendre une retraite anticipée avant 65 ans'.



LES INGÉNIEURS ET CADRES DU CNRS, DE L'INSERM ET DES UNIVERSITÉS DÉPOSENT LEURS REVENDICATIONS :

La Commission Nationale des ingénieurs et cadres du SNTRS incite les ingénieurs, cadres du CNRS, de l'INSERM et des Universités à exiger vigoureusement que la pseudo-mini-réforme de la catégorie A de la fonction publique leur soit ENFIN APPLIQUÉE.

Cette pseudo mini-réforme (qui devrait être suivie d'une autre) est applicable depuis le 1.12.74 !!

Avec l'inflation le résultat lorsqu'il nous sera appliqué sera déjà sérieusement grignoté.

Les délégations auprès des administrateurs délégués et des directeurs de laboratoires doivent accélérer le processus qui a déjà beaucoup trop tardé. Pétitions, tracts également.

La commission nationale des ingénieurs et cadres du SNTRS invite tout aussi vivement les ingénieurs et cadres du SNTRS à se réunir et à discuter au niveau de leur section sur les points importants suivants qui sont ressortis des travaux de la commission :

- les ingénieurs et cadres n'ont-ils pas leur place dans les conseils scientifiques des laboratoires ? (gestion démocratique des laboratoires et de la recherche)
- des diplômes ne sont pas encore reconnus ni classés
- réorganisation de la grille des salaires et des carrières sur la base des décisions du XV^e Congrès du SNTRS, des propositions de l'UGFF et des propositions de la confédération
- le droit à la thèse et à la publication
- l'année sabbatique pour la formation permanente
- le jugement annuel de l'activité des ingénieurs et cadres est-il correctement réalisé par les moyens actuels

Chaque ingénieur et cadre syndiqué du SNTRS doit inciter sa section à réunir ses ingénieurs et cadres pour qu'ils débattent de leurs problèmes et s'adressent à tous les ingénieurs et cadres des laboratoires ou services pour étoffer et enrichir nos positions sur les revendications des ingénieurs et cadres. (Les responsables de la commission nationale ingénieurs et cadres du SNTRS sont à la disposition des sections).

Chaque ingénieur et cadre syndiqué doit inciter sa section à désigner un ingénieur ou cadre comme membre, ou au moins, comme correspondant de la commission nationale des ingénieurs et cadres du SNTRS.

DES COMMISSIONS PARITAIRES REGIONALES ? POUR QUOI FAIRE ?

Notre refus de participer aux commissions mises en place autoritairement par la Direction du CNRS l'an dernier, nos propositions fixant les conditions d'une présence efficace pour la défense des personnels répondent à cette question.

Le SNTRS-CGT a toujours lutté pour une amélioration constante des conditions d'avancement des personnels y compris dans le fonctionnement des commissions compétentes. Tel a été le sens des nombreuses revendications et propositions qu'il a déposées, notamment pour rendre paritaire la commission de dérogation, pour décentraliser la commission paritaire nationale, pour que leur fonctionnement offre le maximum de garantie de sérieux et de justice à tous les agents.

Or, la plupart de ces revendications formulées en 1968 dans un contexte d'expansion du CNRS et de réforme démocratique de ses structures se sont heurtées à l'opposition systématique de la Direction, aurait-elle changé d'attitude aujourd'hui ?

POURQUOI LA DIRECTION A-T-ELLE MIS EN PLACE DES C.P.R. EN 1976 ?

Le SNTRS a montré que cette décision autoritaire était une conséquence de la décentralisation du CNRS imposée par le pouvoir pour appliquer dans notre organisme sa politique d'asservissement de la recherche publique. Elle avait clairement pour objet de mettre des barrages supplémentaires aux promotions des personnels, de renforcer la sélection en fonction des objectifs de la Direction, de masquer la pénurie des postes. C'est pour ces raisons que le SNTRS a dénoncé cette opération et a été à l'initiative de l'action qui a mis en échec la Direction dans sa tentative de faire participer les syndicats en 1976, et l'a obligée à ouvrir des négociations sur le rôle, la compétence, et la composition des C.P.R. et de la commission paritaire nationale.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU S.N.T.R.S. ?

Aujourd'hui la gestion des personnels ITA au niveau des circonscriptions est une réalité que l'on peut ignorer, de même que demeure l'essentiel de nos revendications pour améliorer les conditions d'avancement des personnels.

L'objectif est donc, en s'appuyant sur les reculs déjà imposés et sur l'action des travailleurs, de transformer à partir de nos revendications les C.P.R. en véritables "commissions de personnels" ayant compétence pour tout ce qui concerne leur situation.

Cette extension du rôle des C.P.R. mettrait non seulement en échec la tentative de les utiliser comme "filtre à promotion", mais renforcerait le contrôle des personnels sur l'embauche, l'avancement, le déroulement de carrière, les mutations et réaffectations des agents de la circonscription.

Elle permettrait également de veiller au respect de l'unicité du statut dans son application dans les circonscriptions et de s'opposer à tout risque de démantèlement du corps des ITA du CNRS.

Cette transformation des C.P.R. en moyen de défense supplémentaire des agents du CNRS doit pour être véritablement efficace s'accompagner d'une véritable représentation des personnels dans ces commissions, de même qu'à la commission paritaire nationale.

(Il est en effet scandaleux que le SNTRS-CGT et le SGEN-CFDT qui totalisent dans toutes les élections au CNRS 75 % des voix, ne disposent actuellement que d'une représentation de 50 % à la commission paritaire nationale.)

NE PAS OUBLIER LES VRAIS PROBLEMES DONT DEPEND LA SITUATION DES PERSONNELS !

Ces problèmes, ce sont la défense et la progression du pouvoir d'achat de toutes les catégories, le déclassement dont sont encore victimes de nombreuses professions et qualifications, l'insuffisance des carrières de tous.

L'explication des positions du SNTRS sur les C.P.R. doit être l'occasion pour tous nos adhérents de lever la confusion qui subsiste encore parmi de nombreux collègues sur la notion de promotion.

Ils la considèrent comme répondant à tous les problèmes fondamentaux évoqués ci-dessus, ce qui est non seulement un leurre dans le contexte actuel de pénurie (1 % de promotion en 1976) mais une erreur qui risque de les détourner de l'action nécessaire pour apporter les véritables solutions (voir BRS spécial Carrière N°171).

MOBILISER TOUTS NOS COLLEGUES : POUR LA DEFENSE DE LEUR POUVOIR D'ACHAT, DE LEUR CARRIERE, DE LEUR PROMOTION ET DROITS STATUTAIRES LIES A LA DEFENSE DU CNRS

Chacun de nos adhérents doit être convaincu que seule sa participation personnelle à cette vaste campagne d'explication auprès de tous nos collègues permettra la mobilisation nécessaire pour faire aboutir ces revendications essentielles.

Il doit avoir le souci dans cette bataille de montrer à chacun de ses camarades de travail, que le plus sûr moyen d'y parvenir c'est adhérer au SNTRS-CGT.

*

G. DUPRE
Secrétaire Général

D'UN REVE, A LA REALITE

Ce matin là, il arriva au groupe de laboratoires, encore plus mécontent qu'à l'accoutumée, lui pourtant parmi les plus modérés.

La veille, en rentrant chez lui, il s'était d'abord arrêté à la station service pour faire le plein d'essence A 2,25 F le litre, il constata qu'il fallait multiplier par deux, le prix indiqué au compteur... Il râla !

Ensuite, il s'arrêta au tabac pour acheter la vignette auto (30 F de mieux sur l'année passée)... Il re-râla ! Il passa ensuite, chez le boulanger... tiens, le pain n'avait pas encore augmenté.

Enfin, il arriva chez lui, ce qui le calma un peu. Il ouvrit la boîte aux lettres, elles étaient là, les trois lettres reconnaissables au premier coup d'oeil.

L'une contenait la feuille jaune (des impôts locaux) ... Et vlan 18 % de plus que l'an dernier. L'autre, le trop fameux et funeste super-impôt.

Et la dernière, lui annonçait qu'il serait frappé sur son salaire, pour sa participation à la grève du 7 Octobre.

Alors là, il faillit hurler, mais il se rappela qu'il avait toujours été modéré et poli, il se retint car en plus il se trouvait dans la cage d'escaliers. Il grinça des dents, encore une "sale journée".

Donc, ce matin là, il était très mécontent, il le devint plus encore quand le magasinier lui annonça qu'il n'avait pas le produit (pourtant courant) dont il avait besoin... Le manque de crédits était passé par là !

La température glaciale qui régnait dans le laboratoire n'arrangea rien à l'affaire... Il fallait faire des économies, partout, pour éviter la fermeture du groupe des laboratoires.

Cependant, quelque chose le frappa, la plupart de ses collègues (eux aussi modérés) avaient l'air aussi mécontents que lui. Peut-être avaient-ils des soucis bien plus graves que les siens, homme secourable, il s'inquiéta discrètement des raisons de cette "humeur".

Alors, la chose incroyable arriva... Dans un tumulte invraisemblable, ils vidèrent leur coeur : "Cela ne pouvait plus durer, l'austérité à coup de Barre, la carrière bloquée, la promotion inexistante, les conditions de travail dégradées, le CNRS au devenir incertain... Bref, ÇA NE POUVAIT PLUS DURER !

Alors, chose encore plus incroyable, fantastique, le tumulte quitta le laboratoire, rencontra d'autres tumultes (ceux là organisés et en mouvement depuis plus longtemps), s'étendit au groupe de laboratoires, s'enfla à la France entière... Ce fût un raz de marée !

Ils étaient le nombre, les mécontents qui très vite devinrent ceux qui veulent que cela change et pour de bon. Ils devinrent LA FORCE qui bouscule tous les obstacles, qui transforme, qui conduit à toutes les victoires. Enfin... DRING !! DRING !! maudit téléphone.

Oui... C'était un rêve ! Mais ce rêve ne contient-il pas une morale... ne peut-on pas le traduire dans notre réalité quotidienne ?

Si demain, comme dans le rêve, un tiers, voire même la moitié des ITA du CNRS et de l'INSERM, au lieu d'un quart actuellement, adhéraient au SNTRS-CGT les succès revendicatifs seraient à n'en pas douter plus rapides et plus grands.

En effet, une revendication - la tienne, celle de ton voisin, celle de nous tous - aboutira d'autant plus vite et complètement qu'elle sera exprimée, reprise, discutée, propagée, soutenue par la totalité des collègues de travail. Ceci est vrai, quelque soit la revendication, quelque soit le lieu où elle naît (secteur privé, public, nationalisé), c'est pourquoi la CGT a engagé une puissante action de renforcement.

Tel est le sens profond et l'enjeu de ses efforts pour les 3.000 000 de syndiqués. C'est là une partie décisive qui se joue, à laquelle notre syndicat se doit d'apporter toutes ses forces et que traduit la formule "Objectif 4.000" (objectif tremplin pour aller encore plus loin).

Chaque adhérent(e) est directement concerné(e) par ces efforts de renforcement, et en premier lieu pour ses propres intérêts.

Rester sur la "touche", spectateur, c'est ne pas apporter sa contribution au nécessaire et décisif rassemblement du plus grand nombre, pour être plus forts, pour porter par l'action plus loin les succès revendicatifs.

Cette participation directe, décisive de chaque adhérent(e) est ardemment souhaitée, elle va trouver une exceptionnelle occasion de s'exprimer.

Chaque adhérent(e) va recevoir avec sa carte syndicale 1977, une pochette réalisée et envoyée par le bureau confédéral de la CGT à chaque syndiqué (2.600 000). Dans cette pochette, une lettre de G. SEGUY secrétaire général de la CGT, une lettre de G. DUPRE secrétaire général du SNTRS-CGT, et UNE CARTE SYNDICALE.

Cette carte syndicale, il est proposé que chaque syndiqué de la CGT, la remette à un collègue inorganisé. C'est là une initiative peu habituelle. Elle part d'une confiance raisonnée et méritée à l'égard des syndiqués, quant à leur capacité active, créatrice, motrice, pour rendre toujours plus démocratique le fonctionnement de l'organisation syndicale et la renforcer de centaines de milliers d'adhérents nouveaux.

Nul doute que chaque adhérent(e) du syndicat ait cette même capacité, la volonté de rendre toujours plus fort le SNTRS-CGT pour que soient plus grands les succès.

* * *

J.P. RICCIO
Secrétaire National

Le directeur de la publication : G. DUPRE imprimé par nos soins, 10 rue de Solferino Paris 7^e / C.P. N°50050